



Numéro 207

Le journal de la section sud inetum de Solidaires Informatique

Juin 2023

CE MOIS CI

Licenciements abusifs	1
Ce qu'en disent les juges	2
Congés imposés	2
Digital Consulting en berne	2
Le 6 mai, en grève pour nos retraites	3

NOUS SUIVRE



inetum Condamné pour des licenciements abusifs !

La nouvelle est tombée cette semaine, l'audience du Conseil de Prud'hommes de Bobigny a reconnu l'absence de cause réelle et sérieuse pour les licenciements, durant la période COVID, de 5 salariés que nous avons accompagnés tout au long de leur procédure juridique.

C'est près de **120 000 euros de condamnation** que devra assumer l'entreprise pour indemniser nos collègues.

C'est un immense soulagement pour eux, car la justice valide que leur licenciement n'est pas dû à une faute professionnelle, ni à une quelconque incompétence.

Inetum aura un mois pour interjeter appel, à défaut, la décision sera définitive. Essentiellement motivée par des prétendues insuffisances professionnelles, la direction continue de procéder à des évictions de nombreux salariés.

Nous regrettons ici que le Conseil n'ait pas retenu la fraude manifeste de l'entreprise de procéder à ces licenciements dans le but de baisser la masse salariale et ainsi montrer du doigt l'aspect économique de leur démarche.

Inetum a d'ailleurs délibérément choisi de ne pas produire le registre unique du personnel qui aurait révélé l'importance de l'hémorragie de la baisse intentionnelle des effectifs durant cette période.

D'autres se manifestent, nous continuons le combat et finirons par démontrer cette situation.

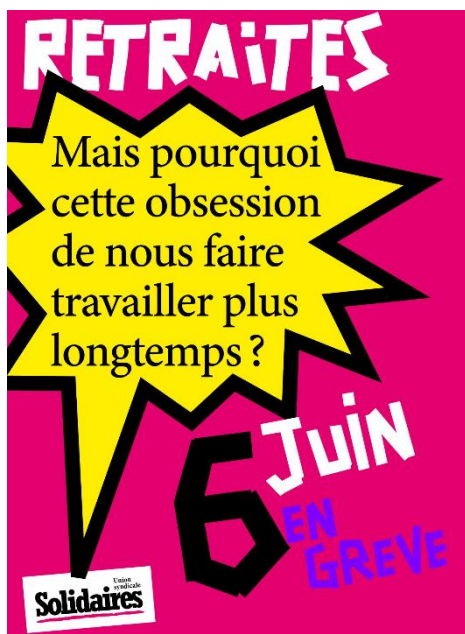
Solidaires Informatique vous accompagne tout au long de votre relation contractuelle, mais vous aide également à vous défendre lorsque votre contrat est rompu.

Les 55 ans et plus dans le viseur des procédures de licenciements !!

Comme évoqué précédemment, les licenciements continuent dans l'entreprise. Ce sont aujourd'hui les salariés les plus âgés qui sont la cible privilégiée de procédures.

La direction a clairement exprimé son intention de diminuer la moyenne d'âge des effectifs de l'entreprise. « On n'arrive plus à te placer chez le client », « On te propose une rupture conventionnelle ou sinon ... », « On t'a trouvé une mission sous-qualifiée à l'autre bout de la France... », autant d'exemples qui nous sont régulièrement remontés.

Contactez-nous, notre syndicat vous accompagnera pour dénoncer ces discriminations devant la justice s'il le faut.



5 licenciements invalidés par le conseil des prudhommes : Ce qu'ont dit les juges

Parmi les 5 dossiers faisant l'objet d'une procédure collective dont Solidaires Informatique était intervenant volontaire, Inetum avait prétexté :

- **Pour 3 d'entre eux l'« insuffisance professionnelle »** : ce faux prétexte par excellence puisque se basant sur des critères souvent subjectifs n'a pas trompé les juges qui ont relevé : l'absence d'alerte préalable aux insuffisances reprochées, des entretiens professionnels aux appréciations positives et des niveaux d'évaluation des compétences « conformes », des augmentations de salaires récentes ou envisagées et surtout l'absence de plan d'accompagnement pour remédier aux insuffisances.
- **Pour 2 d'entre eux le « refus de mission »** : le piège de la fausse mission éloignée n'a pas fonctionné et les juges n'ont pas trouvé suffisant l'absence de réponse immédiate des salariés et les questions légitimes posées par les salariés pour justifier le licenciement. Pour une salariée le refus n'a même pas pu être démontré.

Congés imposés : Inetum récidiviste ?

En 2020, Solidaires Informatique avait fait condamner Inetum pour les abus constatés dans la gestion des congés payés et le non-respect de la note de service qui les encadre. Malgré cette condamnation, nous constatons de nouveaux abus et notamment de trop longues périodes de congés imposées sur la période estivale.

Oui, l'employeur à la main sur les congés. Il peut, sous réserve d'un délai de prévenance suffisant, deux mois au niveau légal et conventionnel, trois mois selon l'accord d'entreprise, imposer à un salarié de poser des jours de congé.

La consultation du CSE central, comme la note de service précise que les congés doivent être posés de façon proactive et la direction demande que chaque salarié consomme au minimum 15 jours entre le mois de juin et le mois de septembre 2023.

Chaque année, la direction va au-delà de ce qui est évoqué dans le cadre des consultations des représentants du personnel. Nous avons encore des sollicitations de salariés pour qui il est imposé de poser 20 jours pour les mois de juillet et août, parfois sans respecter le délai de prévenance précité.

Ces demandes ne prennent pas en considération les contraintes de la vie privée de nos collègues. Cela entraîne une période importante pendant laquelle les salariés Inetum ne peuvent pas ou peu poser des congés pour récupérer.

Certains sont des parents isolés et ne peuvent pas s'organiser en fonction de la période pendant laquelle ils ou elles gardent leurs enfants.

C'est sur ces abus que la direction a perdu sa procédure sur les congés d'été pour l'année 2020. Nous envisageons de déclencher une nouvelle procédure en fonction de nombre de témoignages que vous pouvez nous remonter sur ces demandes émises par votre hiérarchie.

Alors contactez-nous : contact@sudgfi.fr

Digital Consulting bat de l'aile dans le Sud-Ouest

En bon soldat, la Direction Sud-Ouest, a mis en œuvre, avec précipitation mais sans discernement, le plan stratégique du Groupe qui prévoit le développement de la nouvelle Business Line « Digital Consulting ».

9 mois après tout s'arrête, ou presque !

Si l'activité Digital Consulting (ex P&T) existait déjà à Toulouse, elle était quasi inexistante pour les agences de Bordeaux et de Pau, notamment pour la partie AS. L'opération a donc débuté à l'été 2022 avec le recrutement de 2, 3, 4 puis 5 nouveaux consultants, experts confirmés en Agilité, gestion de projet, UX Designer, ...

Mais l'enthousiasme a été de courte durée. Les nouveaux salariés se sont retrouvés en situation d'intercontrat, sans tâche à accomplir, sans force commerciale mobilisée, voir hostile, sans management de proximité, sans soutien RH, sans véritable plan de formation ou de visibilité sur les actions à accomplir.

Pire les salariés d'abord mis en difficulté face au manque d'organisation et de volonté partagée par l'ensemble de la direction, se sont vu reprochés leur situation et le manque de proactivité.

9 mois après : 2 licenciements, 2 ruptures de période d'essai.

A cela s'ajoute, ce mois-ci, le départ précipité des deux responsables Digital Consulting Sud-Ouest. Nous ne nous apitoierons pas sur leur sort, mais nous nous interrogeons sur celui réservé à cette activité dans le Sud-Ouest et aux salariés qui y sont encore affectés.

Le 6 juin, pour nos retraites, le pouvoir d'achat, la démocratie : Toutes et tous en grève et en manifestation

Macron et son gouvernement, en faisant un semblant de "dialogue social" tente de faire croire que la page des retraites est tournée, qu'il n'y a aucun problème dans ce pays...et que la colère sociale n'existe plus. Mais les raisons de fond de notre mobilisation engagée depuis janvier sont bien plus profondes et ont pour socle la lutte pour le partage des richesses. Face à nos batailles sociales, environnementales, économiques, le gouvernement au service des grands groupes capitalistes et de la finance continue son entreprise de destruction de nos acquis sociaux et de destruction des écosystèmes: annonces sur la conditionnalité du RSA, sur la soi-disant industrie verte, une diminution des impôts qui va encore plus précariser nos services publics déjà exsangues..

Cela fait des années que le patronat bénéficie d'exonérations de cotisations sociales, de crédits d'impôts et autres niches fiscales, d'aides publiques de l'ordre de 150 milliards d'euros par an Les profits des grandes entreprises, les dividendes versés aux actionnaires sont indécents (80 milliard€), et se font au détriment particulièrement des retraité-es, des femmes, des personnes en situations de handicap, des personnes sans-papiers, des chômeurs-euses et précaires.



Défendre nos retraites, nos salaires et nos conditions de travail, c'est aussi défendre la démocratie. La multiplication des violences policières, des gardes à vue abusives, des réquisitions de salarié-es, des interdictions de se rassembler ou de manifester sont très préoccupantes et posent la question de la nature du régime vers lequel va ce pouvoir.

Les urgences aujourd'hui c'est la hausse des salaires, pensions, minimas sociaux, c'est l'accès aux besoins sociaux et aux biens communs pour toutes et tous (énergie, éducation, santé, logement, culture, transports...), ce sont aussi l'écologie et le climat, l'égalité femmes/hommes, les droits des étranger-es, défendre la paix contre les impérialismes, les guerres et leurs profiteurs.

Notre mouvement est profond. Il n'y a pas d'apaisement possible face à tant d'injustice sociale. Faisons pression sur l'ensemble des parlementaires pour qu'elles et ils votent pour la proposition de loi de revenir sur la réforme des retraites ! Le combat pour que cette réforme ne s'applique pas continue ! Organisons les casserolades, les actions, les rassemblements !

Contre la réforme des retraites, contre la destruction de nos conquêtes sociales, contre la destruction de la biodiversité, contre l'enrichissement de quelques-uns.

Toutes et tous en grève, et en manifestation dans la rue le 6 juin

Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
Murielle TORRES RIVAS (DS IDF)	06 83 63 28 20	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98